

**Projet d'extension de la ligne 34 au terminus de « Chevreuse »
(Châtillon-le-duc)**

Rapporteur : M. Jean-Claude ROY, Vice-Président

AVIS		
Commission n°4		Validation du Vice-Président
Séance du 10/01/06	Favorable	Le 10/01/06
Bureau		
Séance du 26/01/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
Budget Annexe Transport 2006	Solde avant opération : 20 185 000 € HT
Fonctionnement	Montant de l'opération 2006 : 81 000 € HT
Imputation : 011.815	Solde après opération : 20 104 000 € HT

I. Le contexte

Dans le cadre du dossier de consultation des entreprises de 2004 pour déléguer l'exploitation du réseau de transports urbains GINKO, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a demandé aux candidats de faire une offre de service non seulement sur le réseau urbain de base, mais également sur un certain nombre d'options à ce réseau. Les études préalables à cette consultation avaient montré que certains services supplémentaires pouvaient être envisagés pour améliorer la qualité globale du réseau.

Lors de la phase de négociation avec le candidat retenu, KEOLIS, seules les principales options ont été finalement conservées pour intégrer le contrat de Délégation de Service Public (DSP). Par délibération en date du 27 mai 2005, le Conseil Communautaire a acté le contrat de DSP 2005-2010 portant sur une offre de base et 4 options déclenchables, par délibération, pendant la durée du contrat.

Les 4 options retenues sont les suivantes :

- l'extension de la desserte de la Citadelle,
- l'extension du service EVOLIS Gare,
- l'extension du service EVOLIS Ville,
- l'extension de la ligne n°34.

Le projet d'extension de la ligne n°34 Besançon-Valentin au cœur de la zone commerciale d'Ecole-Valentin est donc clairement identifié comme une desserte à enjeux, tant pour les clients que pour les salariés de ce secteur. En effet, les usagers du service actuel sont amenés à parcourir plusieurs centaines de mètres à pieds avant d'atteindre leur destination finale, à savoir les établissements commerciaux situés en cœur de zone. Par ailleurs, une extension et un renforcement de cette ligne urbaine, disposant d'une fréquence et d'une plage horaire supérieure aux lignes périurbaines n°65, 67 et 68 desservant actuellement la zone commerciale depuis les communes limitrophes, permettrait d'offrir aux salariés travaillant sur cette zone un service plus adapté à leurs horaires de travail.

Ce projet d'extension s'inscrit dans la volonté politique exprimée d'assurer un bon niveau de desserte en transport public des trois principales zones commerciales de l'agglomération.

II. Les modalités définies dans le cadre de l'option de la DSP

A/ Les modalités techniques définies dans la DSP

Dans le cadre de l'option de la DSP, il est proposé d'étendre le service de la ligne n°34 selon les modalités suivantes :

- la desserte de la zone commerciale par la route de Châtillon dans les deux sens,
- la création d'un nouveau terminus de ligne à l'arrêt « Chevreuse », sur la route de Châtillon, à Châtillon-le-Duc. Ce nouveau terminus implique la prolongation de 1 500 mètres des trajets aller et retour de la ligne n°34,
- la desserte de deux nouvelles stations, « Centre-Commercial » et « Chevreuse », et le repositionnement de la station « Valentin »,
- le renforcement du nombre de service sur l'ensemble de la ligne n°34 pour répondre à la hausse de fréquentation imputable à cette nouvelle destination.

Il est proposé d'adapter le niveau de desserte de la zone commerciale. Les trajets supplémentaires sur la ligne 34 seraient donc les suivants :

- Semaine : + 8 trajets
- Samedi hiver et pastel : + 8 trajets
- Semaine Pastel : + 8 trajets
- Semaine été : + 1 trajet
- Samedi été : + 1 trajet

Ces renforts devraient permettre non seulement de répondre à la nouvelle attractivité de la ligne sur le secteur de Valentin, mais aussi de maintenir dans le même temps une capacité suffisante, en terme de place offerte, sur l'itinéraire actuel. Sur une fréquentation actuelle de 500 000 voyages/an, l'extension proposée devrait représenter une hausse d'environ 40 000 voyages/an, soit une hausse de fréquentation de l'ordre de 8 %.

L'itinéraire proposé est le suivant :



Afin de permettre le fonctionnement de l'extension de la ligne n°34, il est nécessaire de créer une station-terminus aménagée sur une emprise publique existante située le long de la route de Châtillon Le Duc, à une quarantaine de mètres de la rue de Chevreuse, en direction de Châtillon Le Duc. Cette station sera réalisée en évitement sur une longueur totale, hors biseaux, de 40 mètres. Cette longueur permettra l'arrêt et, le cas échéant, l'observation d'un temps d'arrêt régulateur, pour 3 bus standards ou autocars périurbains.

Le quai de dépose/repose sera d'une largeur suffisante pour permettre l'installation, selon le nombre de montées/descentes par jour de clients, d'un abribus.

Enfin, les conducteurs des bus et autocars disposeront des sanitaires existants sur la placette située au carrefour de la route de Châtillon Le Duc et de la rue de Chevreuse et regroupant d'autres équipements publics.

B/ Les modalités financières de la DSP

L'extension de la ligne n°34 suppose des temps de parcours moyens rallongés de 7 minutes en exploitation, soit une augmentation des besoins en matériel, carburants et personnels pour assurer ce service.

Le coût de fonctionnement de l'option a été défini par contrat à 162 300 € HT valeur 2004 en année pleine (environ 173 000 € HT valeur 2006, soit un coût d'environ 81 000 € HT de septembre à décembre 2006). En 2004, la ligne n°34 parcourait plus de 300 000 Km par an pour un coût d'exploitation en année pleine de l'ordre de 1 400 000 € HT.

En matière d'investissement, l'extension de la ligne n°34 suppose la mise en œuvre d'un bus moyenne capacité supplémentaire sur la ligne pour répondre à l'allongement du temps de parcours et au changement de fréquence visant à répondre à une augmentation de la fréquentation. Du fait des contraintes de voirie en amont, rue du Chasnot à Besançon, l'augmentation de fréquentation ne pourra pas être absorbée par un changement de taille des véhicules. Le coût de ce véhicule supplémentaire est de 191 800 € HT.

Par ailleurs, l'extension suppose la création d'un nouveau terminus de ligne. Le coût de cet aménagement est estimé à 30 000 € TTC (Cf Rapport 4.2).

C/ Les délais de mise en œuvre prévus à la DSP

La mise en place de ce prolongement est envisagée dans la DSP à compter de septembre 2006.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- **les modalités techniques et financières de l'extension du service de la ligne urbaine n°34,**
- **la création d'un nouveau terminus de ligne à l'arrêt « Chevreuse » sur la Commune de Châtillon-le-Duc,**
- **la mise en œuvre de cette extension à compter de septembre 2006, l'autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer l'avenant à la DSP correspondant.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 99
Contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Président